



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_062-DE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2016

2016-04-062- 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 1 avril 2016

L'an deux mille seize le sept avril à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel MILLAIRE , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Francine TREBUCHAIRE Conseillère communautaire suppléante, Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Fabienne KRIER, Sylvie BOISSEL, Francis PEJEAN, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Philippe BUISSON, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Philippe HEFTRE pouvoir à Jérôme COSNARD, Michèle LACOSTE pouvoir à Alain MAROIS, Michel VACHER pouvoir à Michel MILLAIRE, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

ASSOCIATION "MINI POUSS" : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2016

2016-04-062 - 2/2
Envoyé en préfecture le 12/04/2016
Reçu en préfecture le 12/04/2016
Affiché le 12/04/2016
ID : 033-200027068-20160407-2016_04_062-DE

Sur proposition de Madame Isabelle HARDY, Vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance qui vise à répondre aux différentes attentes des familles :

- La gestion directe de quatre établissements d'accueil collectif : multi-accueils, crèche familiale et halte jeux,
- Le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative ou d'entreprise,
- Le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistants maternels, en organisant des R.A.M. (Relais d'Assistants Maternelles) destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation,
- Le soutien à la parentalité en mettant notamment à disposition des lieux d'accueil enfants parents.

Ainsi, l'association à gestion parentale « Mini pouss » gère « le multi accueil de la vallée de l'Isle » de 25 places situé à Camps sur l'Isle

Elle adhère, comme souhaité par La Cali, à l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), réseau qui mène un travail de partenariat auprès des associations de parents gestionnaires de lieux d'accueil de jeunes enfants.

Depuis 2014, l'association a sollicité l'ensemble des partenaires pour les aider à déterminer des actions permettant d'équilibrer au mieux leur budget. Un agrément modulable a été mis en place à partir de septembre 2015 répondant au mieux aux nouveaux besoins des familles. Des actions sont proposées valorisant la qualité d'accueil des enfants en lien avec le REAAP.

A la lecture du bilan d'activité 2015, son taux d'occupation financier, supérieur à 70 %, lui permet de remplir les exigences de la CAF de la Gironde et de la M.S.A. dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Elle a accueilli 71 enfants pour un agrément de 25 places.

L'association a parallèlement rempli ses engagements contractuels vis-à-vis de la collectivité. Elle a participé aux réunions de concertation sur l'offre d'accueil petite enfance (OAPE) optimisant les différents besoins des familles en lien avec les places disponibles de la structure. La directrice participe aux réunions de coordination avec l'ensemble des autres structures du territoire.

La présente convention s'inscrit dans le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse qui devrait être conclu entre La Cali, la C.A.F. de la Gironde et la M.S.A. pour une nouvelle période de quatre ans.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 29 mars 2016 ,
Vu l'avis de la commission Petite Enfance et Enfance du 5 avril 2016,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 201 000 euros au titre de l'année 2016,
- signer la convention afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA1 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_063-DE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2016

2016-04-063 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 1 avril 2016

L'an deux mille seize le sept avril à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel MILLAIRE , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Francine TREBUCHAIRE Conseillère communautaire suppléante, Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Fabienne KRIER, Sylvie BOISSEL, Francis PEJEAN, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Philippe BUISSON, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Philippe HEFTRE pouvoir à Jérôme COSNARD, Michèle LACOSTE pouvoir à Alain MAROIS, Michel VACHER pouvoir à Michel MILLAIRE, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

ASSOCIATION "EVEIL DE L'ENFANT" : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2016

2016-04-063 -- 2/2

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Motif : Article L. 111-1 du Code de l'Enfance

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_063-DE

Sur proposition de Madame Isabelle HARDY, Vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance qui vise à répondre aux différentes attentes des familles :

- La gestion directe de quatre établissements d'accueil collectif : multi-accueils, crèche familiale et halte jeux,
- Le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative ou d'entreprise,
- Le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistants maternels, en organisant des R.A.M. (Relais d'Assistantes Maternelles) destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation,
- Le soutien à la parentalité en mettant notamment à disposition des lieux d'accueil enfants parents.

L'association à gestion parentale « Eveil de l'Enfant » gère une crèche « Le Petit Prince » de 16 places et une halte-garderie « Les Petits Lutins » de 10 places, situées à Coutras.

Elle adhère, comme souhaité par La Cali, à l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), réseau qui mène un travail de partenariat auprès des associations de parents gestionnaires de lieux d'accueil de jeunes enfants.

A la lecture du bilan d'activité 2015, son taux d'occupation financier, supérieur à 70 %, lui permet de remplir les exigences de la CAF de la Gironde et de la M.S.A. dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Elle a accueilli 102 enfants pour un agrément de 26 places.

L'association a participé aux réunions de concertation sur l'offre d'accueil petite enfance (OAPE) priorisant les besoins des familles habitant le territoire en lien avec les places disponibles de la structure. La directrice participe aux réunions de coordination avec l'ensemble des autres structures du territoire. La présente convention s'inscrit dans le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse qui devrait être conclu entre La Cali, la C.A.F. de la Gironde et la M.S.A. pour une nouvelle période de quatre ans.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 29 mars 2016,
Vu l'avis de la commission Petite enfance et Enfance du 5 avril 2016,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 208 000 euros au titre de l'année 2016,
- signer la convention afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA2 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Peut expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Préfecture le 12/04/2016

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_064-DE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2016

2016-04-064 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 1 avril 2016

L'an deux mille seize le sept avril à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel MILLAIRE , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Francine TREBUCHAIRE Conseillère communautaire suppléante, Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Fabienne KRIER, Sylvie BOISSEL, Francis PEJEAN, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Philippe BUISSON, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Philippe HEFTRE pouvoir à Jérôme COSNARD, Michèle LACOSTE pouvoir à Alain MAROIS, Michel VACHER pouvoir à Michel MILLAIRE, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

ASSOCIATION "LA SOURIS VERTE" : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2016

2016-04-064 - 2/2

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_064-DE

Sur proposition de Madame Isabelle HARDY, Vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance qui vise à répondre aux différentes attentes des familles :

- La gestion directe de quatre établissements d'accueil collectif : multi-accueils, crèche familiale et halte jeux,
- Le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative ou d'entreprise,
- Le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistants maternels, en organisant des R.A.M. (Relais d'Assistants Maternelles) destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation,
- Le soutien à la parentalité en mettant notamment à disposition des lieux d'accueil enfants parents.

Ainsi, l'association à gestion parentale « La Souris Verte » à Saint Denis de Pile gère un multi accueil de 24 places.

Elle adhère, comme souhaité par La Cali, à l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), réseau qui mène un travail de partenariat auprès des associations de parents gestionnaires de lieux d'accueil de jeunes enfants.

A la lecture du bilan d'activité 2015, son taux d'occupation financier, supérieur à 70 %, lui permet de remplir les exigences de la CAF de la Gironde et de la M.S.A. dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse. Elle a accueilli 56 enfants pour un agrément de 24 places.

Le travail de collaboration dans le cadre de l'harmonisation du service de l'offre d'accueil petite enfance (OAPE) est en cours de développement avec les animatrices du Relais Assistants Maternels. La directrice participe aux réunions de coordination avec l'ensemble des autres structure du territoire.

La présente convention s'inscrit dans le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse qui devrait être conclu entre La Cali, la C.A.F. de la Gironde et la M.S.A. pour une nouvelle période de quatre ans.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 29 mars 2016

Vu l'avis de la commission Petite Enfance et Enfance du 5 avril 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 160 800 euros au titre de l'année 2016,
- signer la convention afférente.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA3 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

Philippe BUISSON, Président

de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Reçu en préfecture le 12/04/2016

ID : 033-200027068-20160407-2016_04_065-DE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2016

2016-04-065 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 1 avril 2016

L'an deux mille seize le sept avril à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Michel MILLAIRE , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Francine TREBUCHAIRE Conseillère communautaire suppléante, Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Fabienne KRIER, Sylvie BOISSEL, Francis PEJEAN, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Corinne VENAYRE pouvoir à Philippe BUISSON, Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Philippe HEFTRE pouvoir à Jérôme COSNARD, Michèle LACOSTE pouvoir à Alain MAROIS, Michel VACHER pouvoir à Michel MILLAIRE, Catherine BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

LA RONDE ENFANTINE DU PAVILLON DE LA MUTUALITÉ "CRÈCHE D'ENTREPRISE-PETIT PAS" :
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2016

2016-04-065 - 2/2
Envoyé en préfecture le 12/04/2016
Reçu en préfecture le 12/04/2016
ID : 033-200027068-20160407-2016_04_065-DE

Sur proposition de Madame Isabelle HARDY, Vice-présidente en charge de la petite enfance et de l'enfance,

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance qui vise à répondre aux différentes attentes des familles :

- La gestion directe de quatre établissements d'accueil collectif : multi-accueils, crèche familiale et halte jeux,
- Le soutien financier et technique des structures collectives à gestion associative ou d'entreprise,
- Le soutien des modes d'accueil plus individuels, c'est-à-dire les assistants maternels, en organisant des R.A.M. (Relais d'Assistants Maternelles) destinés à leur proposer des informations légales, des temps de rencontre, d'animation et de formation,
- Le soutien à la parentalité en mettant notamment à disposition des lieux d'accueil enfants parents.

Ainsi, la Ronde Enfantine du Pavillon de la Mutualité gère un multi accueil « Petit Pas » de 30 places, situé à Libourne, qui permet aux employés de l'entreprise CEVA (21 places), ainsi qu'aux familles de La Cali (9 places) de trouver une offre d'accueil collectif.

Pour l'année 2015, au regard des 9 places, elle a accueilli 23 enfants. Son taux d'occupation financier, supérieur à 70 %, lui permet de remplir les exigences de la CAF de la Gironde et de la M.S.A. dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Son résultat d'activité de l'année 2015 fait ressortir un excédent dont la somme sera reversée à la collectivité après la validation des comptes du Pavillon de la Mutualité prévue en juin 2016 (montant de 8 302€).

L'association a parallèlement rempli ses engagements contractuels vis-à-vis de la collectivité. La directrice participe aux réunions de coordination avec l'ensemble des autres structures du territoire.

Au début de l'année 2016, la convention initiale d'organisation et de financement entre l'entreprise CEVA, la Ronde Enfantine du Pavillon de la Mutualité et La Cali a été renouvelée pour une période de 5 ans allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.

La présente convention s'inscrit dans le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse qui devrait être conclu entre La Cali, la C.A.F. de la Gironde et la M.S.A. pour une nouvelle période de quatre ans.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 29 mars 2016
Vu l'avis de la commission Petite Enfance et Enfance du 5 avril 2016,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 63 871 euros au titre de l'année 2016,
- signer la convention et tout document y afférent.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire MA6 - fonction 64

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais